

Conditions générales de vente pour « Créations Graphiques personnalisées ».

Dans le but de sécuriser les relations de « CAZA ZEN » avec ses clients et partenaires sur le plan juridique, nous vous demandons de prendre connaissance des conditions générales de vente suivantes. Celles-ci régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le client d'une part et « CAZA ZEN » d'autre part. Nous vous invitons à les lire attentivement.

ARTICLE 1 - Généralités :

Tout client de M. Chatillon - CAZA ZEN – dans cette page dénommée «CAZA ZEN» reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente - ci-après désignées par «CGV» - avant d'avoir signé un devis avec la mention «bon pour accord», et avoir la capacité de contracter avec CAZA ZEN. Toute acceptation d'un devis CAZA ZEN vaut acceptation des CGV.

ARTICLE 2 - Sites Internet et engagement contractuel :

Les sites Internet www.cazazen.com et www.cazazen.fr ont pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par CAZA ZEN. Seule sera prise en compte une demande ferme, validée par l'acceptation d'un devis réalisé par nos soins et dûment signé. Cet accord engagera définitivement les deux parties. Vous serez engagé à verser le montant indiqué sur le devis. CAZA ZEN sera engagé à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur ce même devis.

ARTICLE 3 - Obligations du Client :

Après signature d'un devis par le client, celui-ci a valeur de commande. Dès lors, le client s'engage à verser à CAZA ZEN le montant indiqué sur le devis conformément aux modalités de paiement définies à l'article 5 ci-après et précisées sur le devis.

Le client remettra plusieurs exemplaires des créations réalisées au représentant de CAZA ZEN ; celui-ci se réserve le droit d'utiliser les créations à des fins promotionnelles.

ARTICLE 4 - Validité d'un devis :

Sauf stipulation contraire, tout devis de CAZA ZEN a une durée de validité d'un mois, à compter de la date stipulée sur le devis.

ARTICLE 5 - Modalités de règlement :

Le paiement des prestations de CAZA ZEN s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) : 50% à la commande et 50% à réception de la maquette. Le paiement des prestations de CAZA ZEN s'effectue par chèque à l'ordre de «M. Chatillon» uniquement.

ARTICLE 6 - Pénalités de retard :

En cas de retard de règlement, les sommes échues porteront intérêt à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majorée de 10 points de pourcentage (article L441-6 du Code de Commerce). Le paiement des pénalités de retard ne remet pas en cause le paiement de la créance principale. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

ARTICLE 7 - Conditions d'escompte :

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé de facture.

ARTICLE 8 - Droit de rétractation (applicable uniquement aux particuliers) :

A compter de la date de la commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de CAZA ZEN. Pour ce faire, le client doit faire parvenir à CAZA ZEN dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter, à l'adresse suivante : CAZA ZEN, 22 rue du Moulin, 60650

La Chapelle aux Pots. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre.

Ce droit de rétractation ne saurait pas être applicable si les prestations ont commencé d'un commun accord entre CAZA ZEN et le client avant la fin du délai sus mentionné de sept jours.

ARTICLE 9 - Annulation, report et modification :

En dehors du droit de rétractation défini à l'article 8 ci-dessus, toute demande de report ou de modification de commande est soumise à l'accord de CAZA ZEN. En cas d'annulation par le client, toute prestation engagée au titre d'un devis accepté devra être payée intégralement.

ARTICLE 10 - Force majeure :

La responsabilité de CAZA ZEN ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations définies dans les CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CAZA ZEN n'est pas responsable notamment en cas d'incendie, inondation, interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, ainsi que les grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche de la société, telles que les grèves de transport, des services postaux,... La survenue d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de CAZA ZEN.

ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle :

«CAZA ZEN» est une marque déposée à l'INPI. La structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur les sites Web www.cazazen.com et www.cazazen.fr ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de CAZA ZEN. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives. Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de CAZA ZEN est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.

ARTICLE 12 – Propriété des travaux réalisés :

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de CAZA ZEN tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. Le client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant toutes les factures dues à CAZA ZEN dans le cadre de la commande.

ARTICLE 13 – Copyright et mentions commerciales :

Sauf mention contraire explicite du client, CAZA ZEN se réserve le droit d'inclure dans ses réalisations une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, assortie, lorsque le support le permet, d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité (www.cazazen.com).

ARTICLE 12 - Protection de vos données personnelles (C.N.I.L) :

Parmi les informations que nous sommes amenés à vous demander, certaines sont obligatoires car indispensables à la réalisation de nos prestations dans les meilleures conditions, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux vous satisfaire en répondant de manière plus personnalisée à vos attentes. Ces données sont collectées par CAZA ZEN, enregistrées sous format électronique et certaines sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires dans le but du traitement de votre commande. Conformément à l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à : CAZA ZEN, 22 rue du Moulin, 60650 La Chapelle aux Pots ou en envoyant un mail à : postmaster@cazazen.com.

ARTICLE 13 - Loi applicable et tribunal compétent :

Les présentes CGV sont régies par le droit Français.

En cas de désaccord entre les parties, chacune fera allégeance pour régler le différend à l'amiable. Si le litige persiste, le tribunal compétent sera celui de Beauvais.